Formation Chef d'entreprise - développeur de TPE/PME

Direction et stratégie d'entreprise **Création et reprise d'entreprise**

Référence de la formation : **N005**
Villes : **Strasbourg**, **Colmar**

Développez les compétences clés pour diriger, manager et faire évoluer une entreprise, une association ou une organisation. Un parcours concret pour prendre de la hauteur, structurer sa stratégie et piloter durablement son activité.



En présentiel



Accessible



CPF



Formations certifiantes

Durée : **351 heures** (50 jours)
Tarif Inter : **12 500 € net**

Tarif intra sur demande

Mise à jour le 22 septembre 2026

Prochaine session du 23 novembre 2026 au 29 novembre 2027

Vous reprenez une entreprise et souhaitez vous préparer à en assurer la direction et le développement ?

Vous dirigez une association et souhaitez renforcer vos compétences en stratégie, management et pilotage ?

Vous êtes salarié.e et évoluez vers des fonctions de management ou de direction ?

La formation « Chef d'entreprise – développeur de PME » s'adresse à celles et ceux qui souhaitent acquérir une vision globale de leur organisation et développer les compétences nécessaires pour **manager une équipe**, **définir une stratégie**, **piloter l'activité et les finances**, et accompagner son évolution.

Organisée sur 12 mois à raison d'une journée à deux journées par semaine, elle permet de se former tout en travaillant sur un projet concret lié à son entreprise, son association ou sa prise de fonction.

CCI Campus Alsace - Strasbourg
234 Avenue de Colmar, 67021, Strasbourg

CCI Campus Alsace - Colmar
4 Rue du Rhin, 68000, Colmar

CCI Campus Alsace - Mulhouse
15 Rue des Frères Lumière, 68350, Mulhouse

Objectifs de la formation

- Entreprendre un projet de transformation au sein d'une entreprise, à créer ou existante, dans un monde complexe et en mutation
- Choisir, manager et fidéliser les parties-prenantes de l'entreprise
- Piloter l'activité, la performance et la stratégie de l'entreprise à toutes les étapes de sa vie

A qui s'adresse la formation ?

Public

- **Repreneurs d'entreprise**, avec un projet de reprise identifié
- **(Futurs) Dirigeants d'entreprise ou directeurs d'association**, souhaitant développer ou consolider leurs compétences en stratégie, management et pilotage
- **Salariés évoluant vers des fonctions de management ou de direction**, souhaitant se préparer à leurs nouvelles responsabilités

Pré-requis

- Avoir la détermination nécessaire pour devenir chef.fe d'entreprise, directeur.trice d'association ou prendre le management d'équipes. Une autoévaluation est proposée via https://business-builder.cci.fr/test-entrepreneur

Et

- avoir un projet de création d'entreprise avec un plan de développement prévoyant la gestion d'une équipe (interne et/ou externe)

Ou

- avoir un projet de reprise d'entreprise avec une cible identifiée

Ou

- être un.e nouveau.elle chef.fe d'entreprise (immatriculation récente)

Ou

- être déjà chef.fr d'entreprise mais avec une situation de l'entreprise insatisfaisante et/ou qui ne répond pas aux objectifs du dirigeant.

Ou

- Evoluer vers des fonctions de direction ou de management dans une entreprise ou une association

Les points forts de la formation ?

- L'action : toutes les compétences que vous développez sont systématiquement mises en perspective avec votre projet entrepreneurial
- L'expertise et l'expérience des formateurs : Tous les intervenants-formateurs choisis sont des professionnels qui ont une pratique permanente de leur domaine d'expertise en qualité de consultants et sont amenés à travailler à vos côtés, d'une manière individuelle, sur vos problématiques

- La dynamique de groupe : Les moments d'échanges que vous aurez avec d'autres participants issus indifféremment de tout secteur d'activité, vous seront précieux pour comparer vos situations et enrichir vos points de vue
- Une certification de compétences, de niveau 6, reconnue par l'Etat, qui prouve l'engagement dans votre projet et votre capacité à mettre en œuvre un projet entrepreneurial cohérent, acceptable par le marché, finançable et durable

Programme de la formation

Au fil de l'avancement de votre projet, avec l'aide des supports à votre disposition et des échanges avec les intervenants-formateurs mais également avec les autres participants, vous travaillerez sur les sujets suivants :

1. L'évaluation du contexte du projet entrepreneurial, de son écosystème et de sa position sur son marché

- La qualification des attentes et besoins des clients
- L'évaluation des potentiels de développement
- L'identification des tendances du marché, de ses menaces, risques et opportunités
- La prise en compte des ressources disponibles du porteur de projet et de l'entreprise, le cas échéant (compétences, réseau…)
- L'identification des facteurs d'incertitude
- La détermination des forces et faiblesses de l'entreprise

2. L'élaboration de la stratégie générale du projet entrepreneurial

- La fixation d'objectifs à moyen et long terme en fonction de l'analyse du contexte
- L'allocation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie

3. L'élaboration d'un modèle d'affaires cible pour le projet entrepreneurial

- La réalisation d'une étude de marché
- La clarification des offres, de leur proposition de valeur et de leurs cibles
- La définition du positionnement des offres
- La formalisation du modèle d'affaires du projet entrepreneurial

4. L'élaboration des stratégies et des processus opérationnels du projet entrepreneurial

- Le choix du cadre juridique le plus adapté pour le développement du projet
- La définition des processus de production, de marketing, de commercialisation et du fonctionnement général de l'entreprise, dans le respect des engagements RSE de l'entreprise
- L'évaluation des ressources humaines, techniques et financières à mobiliser, selon une approche bénéfice/coût

5. L’établissement des budgets prévisionnels du projet entrepreneurial

- L’identification et estimation des coûts générés par l’activité de l’entreprise et ses besoins de financement
- L’identification et estimation des ressources financières potentielles et avérées du projet entrepreneurial
- La consultation d’experts en matière de financement
- L’évaluation des modes de financement adaptés aux contexte et objectifs du projet entrepreneurial

6. La recherche des financements et partenaires nécessaires à la réalisation du projet entrepreneurial

- L’identification des partenaires financiers potentiels
- La sollicitation de partenaires financiers potentiels, dans le cadre d’entretiens de présentation et d’argumentation du projet entrepreneurial

7. Le choix des équipes internes et partenaires de l’entreprise

- La quantification et qualification des besoins en compétences de l’entreprise
- La définition d’une politique inclusive de sélection et d’intégration de nouveaux collaborateurs, alignée avec les orientations RSE de l’entreprise
- Le recrutement (ou participation au recrutement) de nouveaux collaborateurs en relation avec le service RH et/ou une agence spécialisée, le cas échéant
- L’identification des dispositions répondant au besoin d’intégration de nouveaux collaborateurs

8. La gestion opérationnelle des équipes de l’entreprise en application de la législation et de la règlementation en vigueur

- La conduite des entretiens annuels et d’évaluation des collaborateurs
- La gestion des parcours des collaborateurs au sein de l’entreprise
- L’identification des facteurs pouvant influencer les conditions de vie au travail et du fonctionnement de l’entreprise
- La prise en compte des intérêts de l’entreprise et ceux des collaborateurs
- Le suivi des processus associés à la gestion sociale et administrative des collaborateurs

9. La mise en place de techniques managériales et relationnelles favorisant l’attractivité de l’entreprise et la fidélisation des collaborateurs

- L’identification de ses propres forces et faiblesses
- La détermination d’éléments pouvant influencer la motivation et l’engagement des équipes
- La prise en compte des attentes et des besoins de chaque collaborateur
- Le pilotage des stratégies et des processus opérationnels de l’entreprise

10. Pilotage des stratégies et des processus opérationnels de l’entreprise

- Prise en compte des ressources disponibles.
- Fixation d’objectifs.
- Qualification des besoins et des attentes des clients.
- Identification des tendances du marché, de ses menaces, risques et de ses opportunités.

11. Le pilotage de la performance de l’entreprise

- La fixation d’indicateurs adaptés au pilotage de l’entreprise (de résultats, d’impact, de performance…)
- La fixation d’objectifs financiers et extra-financiers
- Le contrôle et suivi des budgets

12. Le pilotage de la stratégie générale de l'entreprise

- L'observation de l'environnement et du contexte
- L'évaluation de la méthode d'évaluation prévue de la stratégie générale
- La prise en compte des intérêts et des enjeux pour l'entreprise et pour les collaborateurs
- L'identification des facteurs de risque et d'incertitude
- L'évaluation du choix des décisions à prendre, le cas échéant

13. La gestion de projets associés à l'évolution et au développement de l'activité de l'entreprise

- L'identification des priorités, des opportunités et des facteurs d'incertitude et de mutation
- L'évaluation de la répartition des ressources nécessaires à la mise en place des projets
- La fixation d'objectifs

Modalités de la formation

Modalités pédagogiques

- Une formation-action réalisée en alternance
- Des formateurs-intervenants professionnels qui permettent une montée en compétences collective mais aussi un accompagnement individualisé tout au long de la formation
- Une formation qui se déroule dans les locaux des CAMPUS de formation des Chambres de Commerce et d'Industrie
- En complément, des journées thématiques sont régulièrement proposées

Organisation

Un parcours pour vous permettre de vous former tout en maintenant votre activité professionnelle.

- Volume horaire en formation courte : 351h soit 50 jours (à raison de 7h/jour)
- Volume horaire en apprentissage : 400h soit 57 jours (à raison de 7h/jour)
- Formation sur 12 mois (*hors examens)
- Cours un à deux jours par semaine selon les thématiques
- sur les sites de Colmar, Mulhouse ou Strasbourg

Évaluation des connaissances

- **Bloc 1**: Les candidats doivent, individuellement, produire à l'écrit et présenter oralement un projet de reprise, de développement ou de transformation d'une entreprise (TPE ou PME) présentant l'ensemble du projet : le diagnostic externe et interne de l'entreprise, la stratégie générale et le modèle d'affaires, le business plan.
- **Bloc 2**: Les candidats doivent, individuellement, produire à l'écrit et présenter oralement le plan de management des collaborateurs d'une entreprise (TPE ou PME) : modalités de management, techniques d'animations et 'encadrement, modalités de gestions des situations conflictuelles.
- **Bloc 3**: Les candidats doivent, individuellement,

Validation de la formation

- Les outils nécessaires à la réussite d'un projet entrepreneurial
- Un business plan professionnel
- Des documents utiles tout au long de la vie de l'entreprise
- Titre professionnel « CHEF D'ENTREPRISE – DEVELOPPEUR DE TPE/PME », diplôme BAC+3 reconnu par l'état et enregistré auprès de France compétences sous le code RNCP 42514 le 26/06/2026 par CCI FRANCE pour 5 ans

(Le titre RNCP est conditionné à l'obtention des 3 blocs de compétences constituant la certification)

produire à l’écrit et présenter oralement le plan de pilotage de la performance de l’entreprise intégrant les outils et indicateurs de performances, l’analyse des indicateurs, les actions correctrices requises.

Les modalités d’évaluation conjuguent étude de cas réelle ou fictive et mise en situation réelle, avec plusieurs livrables écrits et une prestation orale.

Financement

Cette formation peut être financée en partie par votre CPF.

Accédez à votre compte de formation

- Pour l’entreprise ou ‘association l’investissement est éligible sur le plan de formation de l’entreprise sur toute la période de professionnalisation, par l’intermédiaire des OPCO.
- En complément, vous pouvez financer une partie de la formation avec votre CPF (Compte Personnel de Formation).
- Contactez votre CCI Campus local pour avoir davantage d’informations.

Chiffres clés

197

diplômés en Alsace
depuis la création du diplôme

100 %

taux de réussite
toutes promotions confondues

86 %

taux de satisfaction
Taux de satisfaction de la dernière promo (2022)